



2D-DOC

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP MORTAGNE-AU-PERCHE
ROUTE D'ALENCON
61400 ST LANGIS LES MORTAGNE

0855-001314-0005-0



Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 05 91 588 939 151
Déclarant 2 (C) : 12 02 422 961 103
Référence de l'avis : 24 61 0004320 25
Adresse d'imposition au 01/01/2024 :

7 RTE DE SAINT GERMAIN

61370 ECHAUFFOUR

Numéro FIP : 610 13 13 5784956789 3
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 05/07/2024
Date de mise en recouvrement : 31/07/2024

Identifiant service : 61043

Vos contacts

 Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

 Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV
SIP MORTAGNE-AU-PERCHE
SAID MORTAGNE
ROUTE D'ALENCON
BOITE POSTALE 90
61400 SAINT LANGIS LES MORTAGNE

* (service gratuit + coût de l'appel)

HEMART GUY
OU HEMART MARIE JOSEPH
226 RTE DE SAINT GERMAIN
61370 ECHAUFFOUR

Somme qu'il vous reste à payer

64,00 €

Cette somme sera prélevée le 26 septembre 2024.

Attention : vous devez communiquer vos coordonnées bancaires.

Renseignez vos coordonnées bancaires sur impots.gouv.fr, dans votre espace particulier, sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » avant le **14/09/2024**, rubrique « Mettre à jour vos coordonnées bancaires ».

La date du prélèvement se substitue à la date limite de paiement fixée au 16/09/2024.

Revenu fiscal de référence : **36 022**
Nombre de parts : **2,50**

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2024, de vos revenus 2023. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2023.

Rappel : la communication de vos coordonnées bancaires est obligatoire.

Rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr, rubrique « Mettre à jour vos coordonnées bancaires ».

Cet espace permet l'actualisation rapide et sécurisée des renseignements vous concernant.

Déclarant 1 - Nom de naissance : HEMART
Déclarant 2 - Nom de naissance : BLANCHETIERE



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M	S			
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				2,50

Détail des revenus	Déclar. 1	Déclar. 2		Total
Pensions, retraites, rentes	25 694	14 324		
Abattement spécial de 10%	- 2 569	- 1 432		
Salaires, pensions, rentes nets	23 125	12 892		36 017
Revenu brut global.....				36 017
CSG déductible				- 0
Revenu imposable				36 017
Revenus au taux forfaitaire	Taux	12,8%	Montant	5
Impôt sur les revenus soumis au barème (14)				856
Décote				- 856
Impôt proportionnel				+ 1
Impôt total avant crédits d'impôt			1	
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant déclaré		Montant retenu	
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers	1		1	- 1
Emploi salarié à domicile	460		460	-
Montant du crédit d'impôt calculé				230
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net				- 230
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2023 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2023 dû (53):				- 230
Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :				+ 294
Solde d'impôt sur les revenus 2023 :.....				64
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER				64
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence (25)				36 022
Informations indiquées pour mémoire				
Suite en page suivante >>>				

>>> Suite de votre avis

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible (19)	5
---	---

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2024

Taux personnalisé qui sera utilisé par votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite...) pour le prélèvement à la source sur votre revenu net imposable

Taux pour le foyer	0,00%
--------------------	-------

OU

Si vous souhaitez opter pour des taux individualisés à la place du taux pour le foyer, rendez-vous sur impots.gouv.fr
Ces taux individualisés seront alors les suivants :
Taux individualisé pour le déclarant 1
Taux individualisé pour le déclarant 2
Cette option ne modifie pas le montant total prélevé à la source pour le foyer

Taux individualisé pour le déclarant 1	0,00%
Taux individualisé pour le déclarant 2	0,00%

AUTRES INFORMATIONS

Taux marginal d'imposition.....	11,00%
---------------------------------	--------

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2023 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Taxes foncières pour 2024
votées et perçues par la commune de
ECHAUFFOUR
les collectivités territoriales et divers organismes

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP MORTAGNE-AU-PERCHE
ROUTE D'ALENCON
61400 ST LANGIS LES MORTAGNE

AVIS D'IMPÔTS LOCAUX

1839-001095-0004-0



Vos références

Numéro fiscal(C) : 05 91 588 939 151
Référence de l'avis : 24 61 4057059 43
Contrat de prélèvement : M3 61 3062023 86
Référence unique de mandat :
FR46ZZZ005002M361306202386

Numéro de propriétaire : 150 H00007 V

Département d'imposition : 61
ORNE
Commune d'imposition : 150
ECHAUFFOUR

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 04/09/2024
Date de mise en recouvrement : 31/08/2024

Identifiant service : 61043

HEMART GUY
226 RTE DE SAINT GERMAIN
61370 ECHAUFFOUR

Somme à prélever

217,00 €

Montant de vos taxes foncières 937,00 €
Acomptes mensuels déjà versés - 720,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier, qui se substitue
à la date limite de paiement fixée au 15/10/2024 :

16 septembre 2024	90,00 €	15 novembre 2024	37,00 €
15 octobre 2024	90,00 €		

Compte bancaire : FR76 1660 6000 636X XXXX XXX1 112
Identifiant de la banque : AGRIFRPP866
Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr

Par téléphone
- pour toutes questions sur le prélèvement à
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des
finances publiques (coordonnées ci-dessous)

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

• pour le paiement de votre impôt :

SIP MORTAGNE-AU-PERCHE
ROUTE D'ALENCON
61400 ST LANGIS LES MORTAGNE
Tél : 02 33 85 86 00

• pour le montant de votre impôt :

SDIF DE L'ORNE
CELL.FONC.DEP DE L'ORNE
6 BIS RUE JEAN JOLY
61200 ARGENTAN
Tél : 02 33 12 18 90

* (service gratuit + coût de l'appel)

Avis d'échéances 2025

Sauf modifications qui vous seront signalées, vos prélèvements mensuels
seront effectués selon cet échéancier :

15 janvier 2025	93,00 €	16 juin 2025	93,00 €
17 février 2025	93,00 €	15 juillet 2025	93,00 €
17 mars 2025	93,00 €	18 août 2025	93,00 €
15 avril 2025	93,00 €	15 septembre 2025	93,00 €
15 mai 2025	93,00 €	15 octobre 2025	93,00 €

Les taxes foncières étant affectées aux collectivités territoriales, leurs taux ainsi que leurs évolutions sont
déterminés par leurs organes délibérants.

DÉBITEUR(S) LÉGAL(AUX)		
Identifiant	Droit	Désignation et adresse
MBKNX5	PROPRIÉTAIRE	HEMART GUY JEAN ANDRE

Taxes foncières 2024		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2023	28,91 %	%	13,70 %	0,111 %	18,51 %	0,193 %	
	Taux 2024	28,91 %	%	13,81 %	0,108 %	18,51 %	0,182 %	
	Adresse	7 RTE DE SAINT GERMAIN						
	Base	1450		1450	1450	1450	1450	
	Cotisation	419		200	2	268	3	892
	Cotisation lissée							
	Adresse							
	Base							
	Cotisation							
	Cotisation lissée							
	Cotisation 2023	403		191	2	258	3	
	Cotisation 2024	419		200	2	268	3	892
	Variation	+3,97 %	%	+4,71 %	0 %	+3,88 %	0 %	

		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés non bâties	Taux 2023	3,86 %	%	21,76%	32,41%	0,173%	7,54%	0,246%	
	Taux 2024	3,86 %	%	21,48%	32,41%	0,157%	7,70%	0,236%	
	Bases terres non agricoles								
	Bases terres agricoles	15		15			19	15	
	Cotisation 2023	1		3			1		
	Cotisation 2024	1		3			1	0	5
	Variation	0 %	%	0%	%	%	0 %	%	
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
	Base État						Droit proportionnel :		
	Base collectivité						Droit fixe :		

Pour assurer la compensation à l'euro près de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, cette année, votre commune fera l'objet d'une retenue sur le produit de taxe foncière de 170213 €. Pour plus d'informations, consultez la notice. La base communale des terres agricoles exonérée est de 4 €.					Frais de gestion de la fiscalité directe locale		40
					Dégrèvement Habitation principale		
					Dégrèvement JA État		
					Dégrèvement JA Collectivité		
Références administratives : 610 21 111 043 150 150 G Z					Montant de votre impôt		937

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, conformément aux articles R*190-1 et R*198-2 du livre des procédures fiscales, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques, jusqu'au 31 décembre 2025.

Les calculs ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail, sont réalisés dans le cadre d'un traitement algorithmique. Conformément au code des relations entre le public et l'administration, vous avez accès aux règles définissant ce traitement, ainsi qu'aux principales caractéristiques de sa mise en oeuvre, en consultant impots.gouv.fr, rubrique « ouverture des données publiques de la DGFIP ». Les informations recueillies pour les taxes foncières font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel, mis en oeuvre par la Direction générale des Finances publiques (120 rue de Bercy 75772 PARIS). Pour toutes informations sur la protection de vos données personnelles, consultez la politique de confidentialité accessible depuis la page internet suivante : <https://www.impots.gouv.fr/portail/confidentialite-informations-personnelles>. Les destinataires de ces données sont les agents habilités de la DGFIP, dans le cadre de leurs attributions et conformément au besoin d'en connaître, les personnes et autres tiers auxquels la loi donne qualité pour en connaître dont notamment les organismes visés par l'article L 135 B du livre des procédures fiscales. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez des droits suivants : droit d'accès, droit de rectification des données vous concernant, droit à la limitation du traitement ainsi que le droit d'opposition au traitement de vos données personnelles hors obligation légale imposant à la DGFIP de traiter lesdites données ou dérogation réglementaire. Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande au centre des finances publiques ou à l'adresse suivante : donnees-personnelles-mes-droits@dgif.finances.gouv.fr. Pour toutes les questions autres que celles relatives à vos données personnelles (situation et gestion fiscale, changement de situation...), il convient de contacter le service gestionnaire aux coordonnées indiquées dans la rubrique contact de l'avis. En outre, si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme aux dispositions légales et réglementaires, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.



58 Avenue des 3 Provinces
49300 CHOLET
Siret: 498 846 914 00071
Tél : 02 41 63 08 67
Mail: svivion@agil-eco.fr

DEVIS n° 12007

Date : 04/04/2025
Code Client : DIV45751717603
Tel. 0952077506/0610269401
Fax.

Mr et Mme GUY et MARIE JOSEPH HEMART
226 ROUTE DE SAINT GERMAIN
61370 ECHAUFFOUR

Date de visite préalable : 04/04/2025
Votre contact : Mr EYI ELLA Arnaud 07 69 05 38 91
Délai : 6 mois à compter du caractère de commande

Livraison : Mr et Mme GUY et MARIE JOSEPH HEMART - 226 ROUTE DE SAINT GERMAIN - - 61370 ECHAUFFOUR
Ref : ISOLATION



DEVIS n° 12007 du 04/04/2025

	Désignation	Qté	P.U.H.T.	Total H.T.	TVA
	MISE EN PLACE DU CHANTIER <i>Mise en place du chantier, Préparation des protections, nettoyage en fin de chantier et Déplacement.</i>	1	500,00	500,00	5,5
	Combles : OUATE DE CELLULOSE, supérieur à 50 m² . Fourniture OUATE DE CELLULOSE destinée à l'isolation des combles perdus sur une épaisseur de 355 mm. . Installation cardée et soufflée. . Repérage des lignes électriques. . Protection périphérique des conduits de cheminées. . Isolation et réhausse en contre plaqué de la trappe d'accès. . Jauge d'épaisseur. . R = 7 m² KW . CSTB 20/13-298_V1 ACERMI 12/D/157/784 . NORME NF EN 12 667 . Marque de l'isolant : IGLOO FRANCE . Référence commerciale : IGLOO FRANCE . Le client s'engage à céder ses droits CEE exclusivement à ENGIE SA qui l'accompagne dans la réalisation de travaux permettant de diminuer ses consommations d'énergie. En ce qui concerne un litige sur le parcours de traitement des CEE destinés à ENGIE, le client peut contacter le Médiateur ENGIE par internet : https://www.mediateur-engie.com/ . CERTIFICATION QUALIBAT "RGE" attribuée en avril 2022, n° E-E98727. Qualifications : 7121 Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE.	106 M²	23,10	2 448,60	5,5



58 Avenue des 3 Provinces
49300 CHOLET
Siret: 498 846 914 00071
Tél : 02 41 63 08 67
Mail: svivion@agil-eco.fr

Mr et Mme GUY et MARIE JOSEPH HEMART
226 ROUTE DE SAINT GERMAIN

61370 ECHAUFFOUR

Commande n° 12001

Date : 04/04/2025
Code Client : DIV45751717603
Tel. 0952077506/0610269401
Fax.

Date de visite préalable : 04/04/2025

Votre contact : Mr EYI ELLA Amaud 07 69 05 38 91

Délai : 6 mois à compter du caractère de commande

Livraison : Mr et Mme GUY et MARIE JOSEPH HEMART - 226 ROUTE DE SAINT GERMAIN - - 61370 ECHAUFFOUR

Réf : ISOLATION



Commande n° 12001 du 04/04/2025

	Désignation	Qté	P.U.H.T.	Total H.T.	TVA
	MISE EN PLACE DU CHANTIER <i>Mise en place du chantier, Préparation des protections, nettoyage en fin de chantier et Déplacement.</i>	1	600,00	600,00	5,5
	Combles : OUATE DE CELLULOSE, supérieur à 60 m² . Fourniture OUATE DE CELLULOSE destinée à l'isolation des combles perdus sur une épaisseur de 355 mm. . Installation cardée et soufflée. . Repérage des lignes électriques. . Protection périphérique des conduits de cheminées. . Isolation et réhausse en contre plaqué de la trappe d'accès. . Jauge d'épaisseur. . R = 7 m² K/W . CSTB 20/13-298_V1 ACERMI 12/D/157/784 . NORME NF EN 12 667 . Marque de l'isolant : IGLOO FRANCE . Référence commerciale : IGLOO FRANCE . Le client s'engage à céder ses droits CEE exclusivement à ENGIE SA qui l'accompagne dans la réalisation de travaux permettant de diminuer ses consommations d'énergie. En ce qui concerne un litige sur le parcours de traitement des CEE destinés à ENGIE, le client peut contacter le Médiateur ENGIE par internet : https://www.mediateur-engie.com/ . CERTIFICATION QUALIBAT "RGE" attribuée en avril 2022, n° E-E98727. Qualifications : 7121 Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE.	106 M²	23,10	2 448,60	5,5

